

L'ESSENTIEL 2023

ÉDITO

“

Bénévole aux Petits Frères des Pauvres depuis de nombreuses années, j'ai rejoint le conseil d'administration de la Fondation en janvier 2022. Compte tenu de mon expérience en matière de finances et j'en suis devenu trésorier en 2023.

Les comptes de l'année 2023 sont positifs

La générosité du public constitue l'essentiel de nos ressources. Si les dons courants ont stagné à 3,6 M€ et que les legs ont également baissé, la Fondation a accepté en fin d'année un legs exceptionnel de plus de 10 M€, qui impacte le seul bilan, destiné à la création d'une nouvelle fondation abritée pour la création de maisons de fin de vie, et qui s'ajoute aux trois autres créées en 2023.

Nos charges de structures ont été maîtrisées

Les fonds employés pour nos missions sociales ont progressé de près d'1,2 M€ pour atteindre 10,7 M€ à travers nos actions de logement et les soutiens financiers apportés à d'autres organismes par la Fondation abritante et les abritées, particulièrement pour des projets innovants.

En 2024, nous avons la fierté d'ouvrir deux nouvelles pensions de famille à Paris et près de Nantes pour accueillir des personnes en grande précarité. Et bien sûr, nous poursuivrons, et espérons amplifier, notre mission au service des aînés les plus pauvres et les plus isolés, prioritairement

sur les cinq thématiques décidés par notre conseil d'administration : hébergement-logement, santé et soins palliatifs, mieux vivre, lien social et accompagnement, et aides matérielles directes aux personnes.

« Tout ceci n'est possible que grâce à votre générosité. »

Un grand merci pour vos soutiens passés et ceux à venir.

Alain Arduino
Trésorier



”



NOS DEUX GRANDES MISSIONS

La Fondation des Petits Frères des Pauvres, reconnue d'utilité publique et abritante, a la singularité d'être à la fois opératrice, en tant que propriétaire de logements à vocation sociale et bailleur de fonds, en finançant des projets d'intérêt général.



HÉBERGER ET LOGER

Pour répondre aux **problématiques de logement rencontrées** par de nombreuses personnes accompagnées par les Petits Frères des Pauvres, ou d'autres organismes, la Fondation acquiert, aménage, construit des logements individuels et des établissements collectifs à taille humaine, tels que des résidences sociales, des pensions de famille, des petites unités de vie...

Elle détient et gère 662 logements à vocation sociale.

Les locataires de ces logements sont accompagnés par l'équipe de gestion locative de la Fondation.

En 2023, la Fondation a fait l'acquisition de 16 nouveaux logements pour 2,4 M€ et a fait 1,3 M€ de travaux de rénovation sur le parc existant.

Elle est engagée dans deux projets de construction de pensions de famille à Paris dans le 17^e arrondissement et à Vertou, en banlieue de Nantes, qui ouvriront en 2024.

Chantier rue Lemerrier à Paris 17^{ème} arrondt



FINANCER ET SOUTENIR

Directement ou par l'intermédiaire de ses fondations abritées, la Fondation a financé en 2023 plus de **130 projets en faveur des personnes âgées isolées auprès de 80 associations**, et ce sur ses 5 thématiques : hébergement-logement, santé et soins palliatifs, mieux vivre, lien social et accompagnement, et aides matérielles directes aux personnes.



Chaque Histoire Compte Vraiment - © GHCV

**AU TOTAL, PLUS DE
4,5 MILLIONS D'EUROS
D'AIDES ONT ÉTÉ
DISTRIBUÉS PAR LA
FONDATION DES PETITS
FRÈRES DES PAUVRES
ET SES 16 FONDATIONS
ABRITÉES**

CHIFFRES CLÉS

662

LOGEMENTS À VOCATION SOCIALE

dont 482 en logements individuels
et 180 en résidences sociales



102

BÉNÉVOLES

23

SALARIÉS

28

PERSONNES
en mécénat de compétences



24

PARTENARIATS D'ENTREPRISES

via du mécénat de compétences
et/ou du mécénat en nature

3 916

DONATEURS ACTIFS EN 2023



3,6

MILLIONS D'EUROS COLLECTÉS



133

PROJETS SOUTENUS

par la Fondation des Petits Frères des
Pauvres et ses 16 fondations abritées



16

FONDACTIONS ABRITÉES

DONT

4



NOUVELLES FONDACTIONS EN 2023



4,5 M€

DISTRIBUÉS EN 2023 PAR LA FONDATION ABRITANTE ET SES FONDATIONS ABRITÉES

80

ASSOCIATIONS SOUTENUES FINANCIÈREMENT

ORIGINE DES RESSOURCES

Plus de **80 % de nos ressources sont issues de la générosité du public** (dons, donations, legs ainsi que leurs produits).

C'est la principale source de financement des activités de la Fondation des Petits Frères des Pauvres qui se répartit en :

- Dons et versements par les donateurs et fondateurs pour 3,6 M€ ;
- Legs, donations et assurances-vie pour 1,9 M€ ;

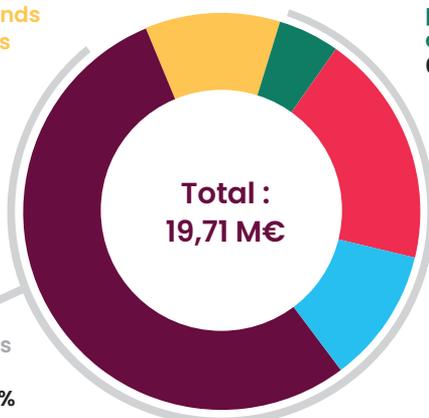
- Et d'autres produits pour 10 M€ :
 - Dont 5 M€ issus des loyers et produits liés aux biens immobiliers acquis précédemment grâce à la générosité du public ;
 - Dont 3,6 M€ issus des plus-values sur cessions d'actifs immobiliers à la suite de la vente de biens reçus en legs ou de logements qui ne sont plus adaptés aux publics accompagnés.

PROVENANCE DES RESSOURCES

Utilisation des fonds dédiés antérieurs
2,08 M€

Autres produits de générosité du public
10,96 M€

Total des ressources collectées auprès du public
16,49 M€ soit 84 %



Reprises sur provisions et dépréciations
0,96 M€

Dons Manuels
3,59 M€

Legs donations et assurance vie
1,95 M€

POUR FINANCER SES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES FRAGILISÉES, LA FONDATION S'APPUIE SUR LA GÉNÉROSITÉ TOUJOURS PLUS GRANDE DE SES DONATEURS.

La Fondation présente un résultat positif de 5,9 M€ qui double par rapport à 2022 mais cette évolution résulte d'éléments contrastés :

Au titre des éléments positifs, l'essentiel porte sur trois points :

- Le redressement du résultat financier lié à la hausse des taux des placements en numéraire et à la croissance des marchés boursiers ;
- Les plus-values de cessions immobilières sans que le nombre de logements ne soit impacté ;

- L'utilisation des fonds dédiés, principalement au titre des investissements opérés par la fondation Bersabée.

Néanmoins, pour les principales évolutions en diminution, des plans d'action spécifiques sont en cours :

- Le résultat d'exploitation de la fondation Bersabée (logements) a diminué en raison de l'augmentation significative des charges de copropriété (chauffage) et de la fiscalité ;
- Les legs et assurances-vie réalisés sont en retrait tout comme les dons reçus.

UTILISATION DES RESSOURCES

Grâce au soutien de ses donateurs, la Fondation et ses abritées agissent en propre ou soutiennent financièrement de nombreux acteurs et porteurs de projets innovants, d'organismes d'intérêt général.

En 2023, les missions sociales de la Fondation, d'un montant de **9,8 M€ représentent 77 %** de ses dépenses soit 7 points de plus qu'en 2022.

Les missions sociales se répartissent en :

- Actions directement réalisées par la Fondation pour 5,3 M€. Elles sont effectuées pour l'essentiel par la fondation abritée Bersabée (3,8 M€), propriétaire de 662 logements (+ 16 en 2023) qu'il faut gérer, entretenir et rénover ;
- Soutiens apportés à de nombreux organismes pour 4,5 M€ sur les cinq thématiques majeures.

THÉMATIQUES DES SOUTIENS

DISTRIBUÉS

Lien social : 1,56 M€

Logement : 1,24 M€

Mieux vivre : 0,82 M€

Santé : 0,42 M€

Aides matérielles : 0,35 M€

Études : 0,1 M€

Total : 4,49 M€

100 % des dons manuels collectés auprès des donateurs, qui nous accompagnent avec générosité, sont distribués en soutien financier pour des projets portés par près de 80 associations.

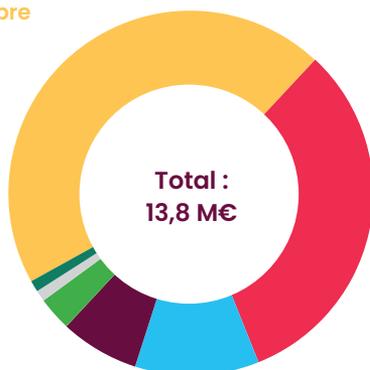
EMPLOI DES RESSOURCES

Missions sociales réalisées en propre par la Fondation abritante 6,17 M€

Missions sociales réalisées à l'étranger 0,02 M€

Report en fonds dédiés 0,19 M€

Dotations aux provisions et dépréciations 0,40 M€



Soutien aux missions sociales par le financement de projets 4,48 M€

Frais de recherche de fonds 0,92 M€

Frais de fonctionnement 1,61 M€

10,68 M€
soit 77 %
de missions sociales

BILAN FONDS PROPRES ET RÉSERVES

BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIF		
Chiffres en M€ Net	2023 (Net)	2022 (Net)
Actif immobilisé ⁽¹⁾	162,64	144,78
<i>Dont biens reçus par legs</i>	<i>12,69</i>	<i>1,39</i>
Actif circulant ⁽²⁾	32,04	26,92
<i>Dont créances reçues par legs</i>	<i>7,05</i>	<i>2,00</i>
TOTAL BILAN ACTIF	194,68	171,70

PASSIF		
Chiffres en M€ Net	2023 (Net)	2022 (Net)
Fonds propres et réserves	164,83	146,05
Fonds reportés et Fonds dédiés	20,33	21,26
<i>Dont fonds reportés liés aux legs</i>	<i>3,76</i>	<i>2,80</i>
Dettes	9,53	4,39
<i>Dont dettes des legs</i>	<i>5,04</i>	<i>0,58</i>
TOTAL BILAN PASSIF	194,68	171,70

(1) L'**actif immobilisé** (162,64 M€) se compose principalement de l'actif immobilier (à vocation sociale et immobilier de rapport) et de l'actif financier (2) L'**actif circulant** (32,04 M€) se compose des valeurs mobilières de placement, de la trésorerie et des créances.

Chaque euro est destiné aux actions de la Fondation, répondant à un triple enjeu :

- Soutenir l'activité courante ;
- Préserver et améliorer de manière continue le patrimoine immobilier (à vocation sociale et immobilier de rapport) existant (notamment face aux contraintes énergétiques et environnementales) ;
- Et financer de nouveaux projets portés par des associations.

Les 181 M€ (dont 61 M€ pour l'abritante et 120 M€ pour les abritées) de fonds propres, réserves, fonds reportés et fonds dédiés de la Fondation sont destinés à la réalisation de ses missions sociales.

Ces fonds permettent de faire face à un plan pluriannuel d'investissement de 51 M€ décidé en 2022 pour les 5 années suivantes et au financement des actions, dans le strict respect des volontés des donateurs, fondateurs et testateurs.

Les placements auxquels a recours la Fondation font l'objet d'études préalables à l'investissement, menées sur la base du cadre - risques, performance et volatilité - fixé par poches (long terme, moyen terme et court terme) par le Comité de placements composé de 5 bénévoles experts en vue de propositions faites aux responsables financiers de la Fondation.

FONDATIIONS

ABRITÉES

En 2023, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a créé quatre nouvelles fondations sous son égide :

- Deux ont vu le jour grâce à l'engagement de familles en faveur des personnes âgées précaires : la **Fondation Graine de Moutarde** et la **Fondation Champs d'Espérance**, dédiées respectivement à l'assistance aux personnes âgées vulnérables et aux personnes âgées détenues.
- Les deux autres ont été créées par voie testamentaire après plusieurs rencontres avec les testatrices, de leur vivant, qui ont permis de bien préciser leurs attentes et leurs souhaits en termes de financements de projets : la **Fondation pour la bientraitance des personnes âgées Micheline Arnoud** et la **Fondation Raymond et Suzanne Fischhof-La Foux** pour l'hébergement en fin de vie, les chiens guides et la recherche médicale sur les maladies neuro-dégénératives.

À fin 2023, la Fondation des Petits Frères des Pauvres abrite **16 fondations sous son égide qui ont distribué 1 M€ pour 55 actions différentes.**

Séjour organisé par la Fondation UTB - ©H. Elbaum



LISTE DES FONDATIONS ABRITÉES

Hébergement et logement

- Fondation Bersabée (1977)
- Fondation Raymond et Suzanne Fischhof-La Foux (2023)

Santé et soins

- Fondation UTB (2007)
- Fondation Mireille et Pierre Landrieu (2008)
- Fondation Andrée Morillon (2014)
- Fondation JALMALV Paris-ÎDF (2015)
- Fondation La Maison de Gardanne (2018)

Mieux vivre

- Fondation pour la bientraitance des personnes âgées Micheline Arnoud (2023)

Lien social

- Fondation Philippe Othenin-Girard (2005)
- Fondation Abuela (2017)
- Fondation Cayrou de Sigals (2020)
- Fondation Christian Vayssié (2021)
- Fondation Graine de Moutarde (2023)
- Fondation Champs d'Espérance (2023)

Aide à la personne

- Fondation Emile Lamy (2017)
- Fondation LiLa Lanier (2017)

LA FONDATION PERMET À SES DONATEURS DE SOUTENIR DES PROGRAMMES EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES DÉMUNIES ET ISOLÉES PAR DIVERS MOYENS : DON, DONATION D'USUFRUIT TEMPORAIRE, DON DE TITRES, DONATION ET ASSURANCE-VIE, LEGS, MÉCÉNAT D'ENTREPRISE, CRÉATION DE FONDATION ABRITÉE...

TRANSPARENCE ET CONTRÔLES

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel et des comptes 2023, disponibles sur le site internet de la Fondation – rubrique “Nos publications” – fondation.petitsfreresdespauvres.fr, ou obtenues sur simple demande écrite.

Ses comptes sont certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes du cabinet Deloitte.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation des Petits Frères des Pauvres compte parmi son conseil d'administration des représentants des ministres en charge de l'Intérieur, de l'Économie et des Finances et du Logement. Elle est susceptible d'être contrôlée à tout moment par la Cour des Comptes.

La Fondation est agréée par le Don en Confiance. Ce label est délivré aux organisations faisant appel à la générosité qui respectent sa charte de déontologie et se soumettent à son contrôle continu tous les trois ans. Il a été renouvelé en décembre 2023.



UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOS CÔTÉS

Elsa Bouneau
Directrice de la Fondation
Tél. : 01 49 23 14 15
elsa.bouneau@petitsfreresdespauvres.fr

Jennifer Hallot
Responsable mécénat
et grands donateurs
Tél. : 01 49 23 14 42
jhallot@petitsfreresdespauvres.fr

FONDATION
PETITS FRÈRES
DES PAUVRES
Reconnue d'utilité publique



65 actions portées par des organismes indépendants des Petits Frères des Pauvres soutenues pour 1,9 M€ :

- 22 projets lauréats de deux appels à projets pour 1,1 M€ :
 - Habitat, pour mettre en avant des projets d'habitats inclusifs pour personnes âgées ;
 - Culture, pour des actions culturelles et collectives avec nos aînés
- 43 actions soutenues sur les 5 thématiques prioritaires de la Fondation (hors appels à projets) pour 0,8 M€.

13 projets des Petits Frères des Pauvres financés :

- 6 programmes d'action des Petits Frères des Pauvres soutenus par la Fondation abritante pour un montant total de 1,3 M€ ;
- 7 programmes d'action de l'Association de gestion des Etablissements (PFP-AGE) soutenus par la Fondation abritante pour un montant total de 0,4 M€.

55 projets soutenus par les fondations abritées